

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

CAHIER DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N° 18

La libéralisation multilatérale des droits de douane et les pays en développement

par

Sébastien Dessus, Kiichiro Fukasaku et Raed Safadi

- Les droits de douane : une question toujours d'actualité.
- Une libéralisation totale des droits de douane d'ici à 2010 – entraînant des progrès dans l'efficacité et la productivité – se traduirait par des gains de bien-être de l'ordre de 1 200 milliards de dollars (aux prix de 1995), soit 3 pour cent du PIB mondial en 2010.
- Les pays en développement pourraient sans doute retirer de la libéralisation multilatérale des droits de douane des avantages relativement plus importants que les pays de l'OCDE, le gain global représentant près de 5 pour cent de leur PIB en 2010.
- Les prochaines négociations de l'OMC permettront aux pays participants d'améliorer leur niveau de vie. Toutefois, pour les pays en développement, recueillir les avantages d'une telle libéralisation sera un véritable défi politique.

CAHIER DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N° 18

La libéralisation multilatérale des droits de douane et les pays en développement

par

Sébastien Dessus, Kiichiro Fukasaku et Raed Safadi



LES IDÉES EXPRIMÉES ET LES ARGUMENTS AVANCÉS DANS CETTE PUBLICATION
SONT CEUX DES AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT
CEUX DE L'OCDE OU DES GOUVERNEMENTS DE SES PAYS MEMBRES

CAHIERS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

Le Centre de Développement s'efforce, dans ses activités de recherche, d'identifier et d'analyser les problèmes qui vont se poser à moyen terme, dont les implications concernent aussi bien les pays Membres de l'OCDE que les pays non membres, et d'en dégager des lignes d'action pour faciliter l'élaboration de politiques adéquates.

Les *Cahiers de politique économique* présentent sous une forme concise, facile à lire et à assimiler, les résultats des travaux de recherche du Centre. De par sa diffusion rapide, large et ciblée, cette série est destinée plus particulièrement aux responsables politiques et aux décideurs concernés par les recommandations qui y sont faites.

Ce Cahier de politique économique présente les principales conclusions d'une évaluation quantitative de la libéralisation multilatérale des droits de douane applicables aux produits agricoles et industriels, à partir de différents scénarios concernant la politique commerciale des pays étudiés. Il examine les conséquences qui en découlent pour les pays en développement. Il montre notamment que la prochaine série de négociations commerciales multilatérales, qui doit s'ouvrir à Seattle au mois de novembre 1999 sous les auspices de l'OMC, offrira aux pays participants la possibilité d'améliorer leur niveau de vie. En effet, l'aboutissement des négociations se traduira par un meilleur accès au marché, une plus grande efficacité au niveau national et des gains de productivité. Mais, pour que ces négociations soient couronnées de succès, il faut que les avantages globaux soient équitablement répartis entre les pays participants et que les réformes nécessaires pour recueillir ces avantages soient mises en œuvre.

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE
94 rue Chardon-Lagache
75016 Paris, France
Téléphone : (33-1) 45.24.82.00
Télécopie : (33-1) 45.24.79.43**

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	5
Les intérêts des pays en développement dans la prochaine série de négociations commerciales	7
Pourquoi engager une nouvelle série de négociations ?	7
Les droits de douane comptent encore	9
Évaluation des effets de la libéralisation multilatérale des droits de douane sur le bien-être	12
Le modèle de simulation de la politique commerciale	13
<i>Encadré</i> : Traitement spécial et différencié	15
Résultats des simulations	17
Conclusion	20
<i>Annexe 1</i> Le modèle de simulation de la politique commerciale	25
<i>Annexe 2</i> Ouverture sur l'extérieur et productivité : un lien crucial	29
<i>Annexe 3</i> Concordance régionale pour le modèle de simulation de la politique commerciale	33
Bibliographie	35

Remerciements

Les auteurs* expriment leurs remerciements à Ulrich Hiemenz et à David O'Connor pour leurs commentaires et leurs suggestions fort utiles, ainsi qu'à Carole Tauzin pour son appui au travail de recherche. Ils tiennent à remercier tout particulièrement Dominique van der Mensbrugge pour son amicale collaboration.

* Sébastien Dessus et Kiichiro Fukasaku, Centre de Développement de l'OCDE, Raed Safadi, Direction des Échanges de l'OCDE.

Introduction

Ce Cahier de politique économique présente les principales conclusions d'une évaluation quantitative de la libéralisation multilatérale des droits de douane applicables aux produits agricoles et industriels, à partir de différents scénarios concernant la politique commerciale des pays étudiés. Il examine les conséquences qui en découlent pour les pays en développement. Il montre notamment que la prochaine série de négociations commerciales multilatérales, qui doit s'ouvrir à Seattle au mois de novembre 1999 sous les auspices de l'OMC, offrira aux pays participants la possibilité d'améliorer leur niveau de vie. En effet, l'aboutissement des négociations se traduira par un meilleur accès au marché, une plus grande efficacité au niveau national et des gains de productivité. Mais, pour que ces négociations soient couronnées de succès, il faut que les avantages globaux soient équitablement répartis entre les pays participants et que les réformes nécessaires pour recueillir ces avantages soient mises en œuvre.

L'évaluation de l'impact probable de la libéralisation multilatérale des droits de douane sur la base d'un modèle de simulation mondial peut apporter une contribution importante à la préparation des prochaines négociations commerciales, puisque l'ordre du jour qui s'esquisse pour ces négociations comporte des points importants au plan de l'accès au marché, et en particulier l'examen des droits de douane applicables aux produits industriels. Une étude récente de l'OCDE sur les régimes douaniers issus de l'Uruguay Round dans les pays Membres de l'OCDE et dans 13 pays non membres importants montre que toute action entreprise en vue de libéraliser l'accès aux marchés devra nécessairement inclure les droits de douane (OCDE, 1999a). En outre, étant donné l'horizon de trois ans envisagé pour la nouvelle série de négociations, ce qu'un nombre croissant de membres de l'OMC approuvent sans réserve, les progrès dans les négociations dépendront peut-être de manière cruciale des premiers 'fruits' des discussions concernant l'accès au marché et les droits de douane en particulier — domaine où les résultats des négociations sont quantifiables. Compte tenu du rejet de la mondialisation que l'on note depuis quelque temps ici et là dans les pays développés comme dans les pays en développement, il faudra que les décideurs informent le public, beaucoup mieux qu'auparavant, des enjeux de la prochaine série de négociations.

Aujourd'hui, plus de 100 des 134 membres de l'OMC sont des pays en développement, et 29 d'entre eux entrent dans la catégorie des pays les moins avancés. En termes d'accès au marché, trois accords conclus lors de l'Uruguay Round (1986–1994) revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement. Ce sont ceux qui ont pour objet de :

- supprimer graduellement les contingents de l'Accord multi-fibres (AMF) et intégrer progressivement le secteur du textile et de l'habillement dans l'OMC ;
- restaurer la primauté du marché pour les produits agricoles, en introduisant des règles et des disciplines commerciales essentiellement basées sur des droits consolidés, et limiter l'utilisation des subventions à l'exportation ; et
- interdire le recours à la limitation volontaire des exportations et à d'autres mesures de la « zone grise » comme instruments de partage du marché.

De nombreuses études ont évalué l'impact des accords de l'Uruguay Round sur les pays en développement. Une étude volumineuse de la Banque mondiale (Martin et Winters, 1995) montre qu'une réduction des mesures de protection relatives aux échanges des marchandises se traduirait, selon les estimations, par une augmentation de 1 à 2 pour cent du revenu réel global des pays en développement. Un rapport de synthèse publié par la CNUCED (1997) contient un résumé utile des études empiriques qui ont été réalisées pour évaluer l'impact des accords de l'Uruguay Round sur les pays considérés individuellement. Le tableau général qui se dégage de ces études est que, globalement, les pays en développement pourraient largement profiter d'un démantèlement des contingents AMF, mais que ces avantages seraient très inégalement répartis entre les économies d'Asie. En même temps, les accords de l'Uruguay Round soulèveront, par certains de leurs effets, des difficultés majeures dans plusieurs pays en développement à faible revenu. Ces difficultés proviendront soit du durcissement de la concurrence sur les marchés internationaux du textile et du vêtement lorsque les contingents AMF seront supprimés (c'est le cas par exemple pour le Bangladesh et le Zimbabwe), soit de l'augmentation du prix des denrées alimentaires qu'entraînera la réduction des subventions (en Côte d'Ivoire et en Zambie par exemple)¹.

Compte tenu de ces considérations, les hauts responsables des pays Membres et des pays non membres de l'OCDE prêtent une oreille plus attentive aux préoccupations que formulent les pays en développement au sujet de la mise en œuvre des accords de l'Uruguay Round et souhaitent qu'ils participent de manière active et efficace à la prochaine série de négociations. Clare Short, Secrétaire d'État au développement du Royaume-Uni, invite de façon pressante tous les pays à œuvrer de concert pour faire de la prochaine série de négociations « une réflexion sur le développement » (Short, 1999). Leon Brittan, Vice-Président sortant de la Commission européenne, souligne que l'intégration des pays en développement, et en particulier des plus défavorisés d'entre eux, dans le système commercial multilatéral est l'un des plus formidables défis de notre temps. Il déclare :

« Pendant trop longtemps, certains pays en développement n'ont fait partie du système commercial international que de façon théorique. Le train de l'OMC ne doit pas rouler à vive allure en laissant à la traîne un si grand nombre de pays. Il nous faut veiller à ce que *la libéralisation future des échanges et les règles qui seront adoptées permettent de promouvoir un développement durable et tiennent compte des possibilités et des contraintes des pays en développement.* » (Brittan, 1999 ; l'italique est ajoutée).

C'est pourquoi ce Cahier a pour objet d'évaluer les avantages qu'une libéralisation multilatérale des droits de douane *peut* apporter aux pays en développement et d'identifier les principaux obstacles qu'ils doivent lever pour profiter de ces avantages. La section qui suit montre pourquoi il est capital que les pays en développement participent à la prochaine série de négociations de l'OMC s'ils veulent engager leur économie dans la bonne voie et bénéficier durablement d'une croissance saine. La pénultième section présente et analyse les principaux résultats des simulations de politique commerciale basées sur différents scénarios concernant la libéralisation des droits de douane. La section finale conclut par quelques suggestions sur les prochaines mesures à prendre.

Les intérêts des pays en développement dans la prochaine série de négociations commerciales

Pourquoi engager une nouvelle série de négociations ?

Si les efforts de réforme doivent procéder d'une volonté nationale, les initiatives prises au niveau multilatéral peuvent leur apporter un appui important et, dans certains cas, elles permettent de déterminer la faisabilité politique des réformes. Le système commercial mondial « basé sur les règles » qui s'est progressivement construit depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, et qui trouve son expression dans le GATT (aujourd'hui l'OMC), aide les pays à mettre en œuvre des politiques économiques de façon progressive, de deux manières au moins. Premièrement, le GATT/OMC organise des négociations multilatérales concertées qui visent à libéraliser les échanges internationaux de biens et de services. Cette concertation présente deux avantages importants : a) les réformes du dispositif de protection d'un pays sont plus faciles à vendre politiquement lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une action internationale ; b) le deuxième avantage est lié aux gains qui peuvent résulter des mesures de libéralisation prises par des pays tiers. Autrement dit, plus le nombre de pays qui participent est grand,

plus les effets positifs de la libéralisation des échanges sont importants. Deuxièmement, le GATT/OMC fournit des règles et des disciplines pour le commerce international. Il précise les restrictions qu'il est interdit d'imposer, celles qui peuvent l'être et dans quelles conditions elles peuvent l'être. Ces règles et ces disciplines sont juridiquement contraignantes et font l'objet de procédures claires de règlement des différends, offrant ainsi un élément supplémentaire de sécurité et de certitude à tous ceux qui importent ou exportent, investissent et effectuent des transferts de technologie dans le monde.

Pour les pays en développement qui font du commerce sur les marchés internationaux, qu'il s'agisse de petites ou moyennes économies ou même d'économies de grande taille, il est d'une importance capitale de pouvoir s'appuyer sur un ensemble de règles et de disciplines solides, arrêtées dans le cadre de négociations multilatérales plutôt que bilatérales. Et c'est relativement plus important pour eux que pour les pays industriels, cela pour deux raisons au moins. Premièrement, contrairement aux pays en développement, les pays industriels disposent d'un pouvoir de négociation suffisant pour peser unilatéralement sur le comportement de pays tiers. Et, deuxièmement, comme les marchés des pays en développement sont relativement étroits et que l'avantage comparatif qu'ils peuvent avoir porte sur une gamme plus restreinte de biens et de services, ils ont davantage à gagner au développement harmonieux de l'économie mondiale que les pays industriels (Krueger, 1999). Il n'est donc pas étonnant que l'un des résultats les plus importants de l'Uruguay Round du point de vue des pays en développement soit lié au renforcement substantiel des règles qui régissent les échanges internationaux, et à l'extension de ces règles à de nouveaux domaines d'activité.

Pendant les huit années qu'ont duré les négociations commerciales de l'Uruguay Round, plus de 60 pays en développement ont pris des mesures unilatérales pour lever une partie de leurs obstacles à l'importation (OCDE, 1997a). Plus récemment, un nombre significatif de pays africains se sont à leur tour résolument engagés dans la voie de la libéralisation des échanges. Tentant d'expliquer pourquoi la performance économique des pays d'Afrique subsaharienne est plus décevante que celle d'autres régions du monde, Collier et Gunning (1999) soulignent que, lorsque l'on considère les données agrégées, le manque d'ouverture aux échanges est en soi un facteur fondamental d'atonie de la croissance. Ils expliquent que les mesures commerciales restrictives, la réglementation des changes ou les autorisations de sortie de devises, et la lourde taxation des échanges ont des effets néfastes sur la croissance car elles pèsent sur l'investissement, restreignent la concurrence et entraînent des distorsions dans l'allocation des ressources. La prochaine série de négociations commerciales peut arriver à point nommé pour aider les pays africains soucieux d'engager des réformes à conforter leurs initiatives tout en verrouillant les résultats obtenus jusqu'à présent.

La poursuite de la libéralisation des échanges est également nécessaire pour soutenir la reprise de nombreuses économies de marché émergentes qui ont été frappées par une crise monétaire et financière au cours des deux dernières années. En Asie, les barrières commerciales entre pays doivent être abaissées pour promouvoir le développement des échanges au sein de la région. Pour Bergsten (1999), l'histoire de la politique commerciale est comme le cycliste qui pédale — il doit continuer à rouler, sinon il tombe. Dans la même veine, il note : « Faute d'aller toujours de l'avant dans la voie de la libéralisation, le système commercial va chavirer sous la poussée des pressions protectionnistes (p. 7) ». La prochaine série de négociations commerciales devrait jouer un rôle crucial en confortant la reprise des échanges dans les économies frappées par la crise et en soutenant leurs réformes de politique commerciale.

Après l'Uruguay Round toutefois, certains ont manifesté leur scepticisme devant la longueur de ces négociations laborieuses et le coût humain et financier qu'elles ont impliqué pour les pays participants. De fait, il a fallu huit ans pour faire aboutir la dernière série de négociations. Beaucoup de pays en développement, et en particulier les plus pauvres, ont récemment souligné que la mise en œuvre des accords de l'Uruguay Round grevait lourdement leurs ressources. Compte tenu de ce problème, la majorité des membres de l'OMC semble être d'avis que, si la prochaine série de négociations doit, comme la précédente, s'inscrire dans le cadre d'une approche globale et unique, il faut qu'elle soit bouclée en trois ans au maximum. A moment où ces lignes sont écrites, les points de vue des grandes nations marchandes divergent grandement sur ce qu'il faut entendre par approche globale, au-delà des questions centrales qui figurent dans le mandat de l'Organisation et qui, chose très importante, incluent les négociations sur l'agriculture et les services. La question de la 'fixation de l'ordre du jour' doit être pesée au regard de la désirabilité d'arriver à une solution rapide en respectant le calendrier convenu. A ce stade, aucune question n'est exclue *a priori* des négociations, mais il est évident aussi qu'il n'est pas possible de traiter toutes les questions de façon égale dans l'horizon de temps envisagé.

Les droits de douane comptent encore

Les réductions massives des droits d'importation et l'instauration de droits de douane non discriminatoires comme principal moyen de protection commerciale sont généralement considérés comme l'un des succès les plus importants de la politique commerciale et des négociations commerciales multilatérales conduites sous l'égide du GATT après la guerre. Avec l'Uruguay Round, c'était la huitième fois que les membres du GATT se réunissaient pour négocier un abaissement réciproque

des barrières commerciales dans un cadre multilatéral. Le succès de ces séries de négociations est remarquable². L'aboutissement de l'Uruguay Round s'est traduit par une réduction quasi générale des droits de douane et l'assouplissement de certains obstacles non tarifaires importants, ce qui permet d'espérer avec beaucoup plus de certitude une amélioration mondiale du bien-être du fait de la nouvelle expansion des échanges. Les tentatives faites pour évaluer les avantages de l'Uruguay Round tendent à montrer que les gains se situeront probablement entre 1 et 5 pour cent du PIB mondial (OCDE, 1993). Comme on pouvait s'y attendre, les pays qui devraient profiter le plus de l'Uruguay Round sont ceux dont les politiques commerciales sont les plus libérales. Les pays en développement qui ont ouvert leur marché intérieur sont favorisés, d'autant que cette ouverture implique une plus grande capacité à s'ajuster et à s'adapter aux nouvelles opportunités du marché.

Toutefois, l'accès au marché demeure probablement la principale question commerciale qui divise les pays en développement et les pays industriels. Ce que les pays en développement demandent avec le plus d'insistance, c'est non seulement de continuer à avoir accès aux marchés des pays industriels, mais aussi que ces marchés leur soient plus largement ouverts. D'un autre côté, les pays industriels souhaitent que les pays en développement participent plus activement aux négociations, et que certains d'entre eux apportent une contribution plus importante à l'OMC et assument davantage d'obligations envers cette organisation. Autrement dit, certains pays en développement devraient être « reclassés ». Pour les deux groupes de pays, ce sont les droits de douane, les obstacles non tarifaires et d'autres mesures, en particulier les mesures antidumping et les droits compensatoires, ainsi que les mesures de sauvegarde qui restreignent l'accès aux marchés.

Un consensus se dégage au sujet de l'inclusion des droits de douane industriels dans la prochaine série de négociations de l'OMC. Lors d'une réunion en juin 1999, les ministres du Commerce des pays APEC en ont approuvé le principe et souligné qu'il était important de veiller à ce que les préoccupations des pays en développement, et celles des pays les moins avancés en particulier, soient prises en ligne de compte dans toute nouvelle négociation engagée sous les auspices de l'OMC (APEC, 1999). De même, dans la note de synthèse qu'elle a diffusée au début du mois de juillet, la Commission européenne déclare que les questions de développement devraient figurer au programme des nouvelles négociations commerciales de l'OMC (Commission européenne, 1999). Cette note inclut entre autres une proposition relative à l'accès au marché : « Tous les pays industriels devraient s'engager à accorder à la quasi totalité des produits provenant des pays les moins avancés un traitement d'exonération de droits de douane, applicable d'ici à 2003, et les pays en développement pourraient également faire un effort en ce sens. »

Au début de cette année, le Comité des échanges de l'OCDE a achevé une étude détaillée sur les régimes douaniers appliqués par les pays Membres de l'Organisation et 13 pays non membres à l'issue de l'Uruguay Round. Le rapport de ce Comité souligne plusieurs éléments clés qui méritent une attention particulière (OCDE, 1999a). Premièrement, le niveau moyen des droits consolidés dans les pays « non Quad » de l'OCDE est nettement plus élevé que dans les 4 pays « Quad » (i.e. le Canada, l'Union européenne, le Japon et les États-Unis). Dans les 13 pays non membres de l'OCDE, il n'atteint pas moins de 43 pour cent (voir tableau 1). Deuxièmement, le même schéma se retrouve à la fois pour les produits agricoles et les produits industriels. Troisièmement, dans la majorité des cas, les droits consolidés issus de l'Uruguay Round restent plus élevés que ceux qui sont appliqués actuellement sur la base du principe de la nation la plus favorisée, et l'écart entre les deux taux demeure important dans de nombreux cas, en particulier dans les 13 pays non membres. Quatrièmement, les droits de douane maximum continuent d'affecter un certain nombre de secteurs, tant dans l'industrie que dans l'agriculture. Dans les pays de l'OCDE, on observe des droits de douane maximum dans des secteurs tels que le textile et l'habillement, la chaussure et les véhicules automobiles. Cinquièmement, malgré les importantes avancées réalisées lors de l'Uruguay Round, la progressivité des droits de douane demeure la règle dans un grand nombre de secteurs. Enfin, dans le cas de l'agriculture, les mesures appliquées aux frontières telles que le contingentement et l'application de droits variables, ont été converties en droits de douane après l'accord de l'Uruguay Round sur l'agriculture. Dans la plupart des cas, ce processus de conversion s'est traduit par des contingents tarifaires, assortis de taux très élevés.

Table 1. Moyenne arithmétique des droits de douane consolidés après l'Uruguay Round
(en pourcentage)

	Toutes lignes de produits confondues	Agriculture	Industrie
4 pays « Quad » de l'OCDE ^a	5	10	4
Autres pays de l'OCDE ^b	19	40	18
13 pays non membres de l'OCDE ^c	43	63	39

a. Canada, États-Unis, Japon et 15 pays UE.

b. Australie, Hongrie, Islande, Corée, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, République tchèque, Suisse et Turquie.

c. Argentine, Bangladesh, Brésil, Colombie, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Roumanie, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie et Venezuela.

Source : Calculs des auteurs basés sur OCDE (1999a), tableaux et figures, tableau 2.

Ces observations conduisent à mettre en doute l'idée très répandue selon laquelle les droits de douane n'ont plus d'importance en tant qu'instrument de politique commerciale. Une structure tarifaire inégale, comportant des taux nominaux élevés, stratifiés en fonction des différents stades de production, peut aboutir à des niveaux de protection effective élevés. C'est la raison pour laquelle trois questions revêtent aux yeux des pays en développement une priorité importante dans le cadre de la prochaine série de négociations de l'OMC :

- la suppression des droits de douane maximum sur les produits industriels, en particulier des droits qui continuent de frapper un grand nombre d'exportations de textiles et de vêtements destinées aux marchés de l'OCDE, après la période de transition (1995–2005) du démantèlement des contingents AMF ;
- la suppression des droits de douane très élevés qui frappent les importations agricoles sur d'importants marchés de l'OCDE, et l'accélération des réductions des subventions à l'agriculture ; et
- la suppression de la pratique de la progressivité des droits, qui fausse la répartition mondiale des produits à valeur ajoutée le long des chaînes de transformation, au détriment des pays dont l'offre de matières premières est relativement abondante.

Dans le même temps, les pays en développement les plus avancés sont invités à prendre des mesures énergiques, d'une part pour abaisser leurs droits de douane et les consolider et, d'autre part, pour rationaliser et simplifier leur régime douanier. En résumé, la libéralisation multilatérale des droits de douane qui doit être lancée en tant que partie intégrante de la prochaine série de négociations commerciales revêt un très grand intérêt pour les pays en développement, et en particulier pour les plus défavorisés d'entre eux.

Evaluation des effets de la libéralisation multilatérale des droits de douane sur le bien-être

Cette section vise à évaluer les effets de la libéralisation multilatérale des droits de douane dans le contexte de divers scénarios de politique commerciale, et d'examiner ce que cela implique pour les pays en développement.

Le modèle de simulation de la politique commerciale

Le modèle de simulation de la politique commerciale utilisé pour cette étude est un « produit » du modèle *LINKAGE* mis au point par le Centre de Développement de l'OCDE (OCDE, 1997a). Les aspects techniques de ce modèle sont expliqués ailleurs (OCDE, 1997b). Les structures de base de ces deux modèles sont les mêmes mais, comme nous le verrons ci-après, de nouveaux éléments ont été introduits dans le modèle de simulation de la politique commerciale pour nous permettre de centrer l'analyse sur le caractère dynamique de la libéralisation des échanges. L'annexe 1 donne une description succincte de ce modèle. Les paramètres utilisés dans le modèle sont calibrés de façon à reproduire les flux observés indiqués dans la base de données GTAP (version 4) pour l'année de base 1995. Nous avons aussi retenu les projections de croissance les plus récentes établies par la Banque mondiale comme 'scénario de référence' pour les 16 pays et régions étudiés pendant la période 1995–2010³. Tout effet lié à la libéralisation future des échanges est donc mesuré comme un écart par rapport à ce scénario de base.

Le modèle applique deux spécifications différentes pour le traitement de la productivité globale des facteurs (PGF). Premièrement, nous simulons trois scénarios de politique commerciale reposant sur l'hypothèse standard d'une « PGF exogène ». Ces trois scénarios sont les suivants :

- Scénario de libéralisation totale des échanges (I) — Suppression totale des droits de douane applicables aux produits agricoles et industriels tant dans les pays de l'OCDE que dans les économies non membres ;
- Scénario de libéralisation partielle (II) — Le scénario de libéralisation totale est maintenu pour les pays de l'OCDE, tandis que les droits de douane sont réduits de 50 pour cent pour les économies non membres ;
- Scénario de libéralisation partielle (III) — Le scénario de libéralisation totale est maintenu pour les pays de l'OCDE, tandis que les droits de douane des économies non membres sont fixés à un niveau uniforme de 5 pour cent.

Il convient de noter que, pour ces simulations de politique commerciale, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque sont exclues de la zone de l'OCDE et incluses dans le groupe « Europe centrale et orientale » pour une question de concordance régionale avec la base de données GTAP (version 4).

Nous faisons l'hypothèse que la libéralisation future des droits de douane sera réalisée progressivement à partir de 2001 et qu'il y aura une réduction linéaire du taux des droits de douane sur la base des taux *appliqués* pendant l'année de référence (1995) tels qu'indiqués dans la base de données GTAP (version 4). Comme nous l'avons vu précédemment, dans certains cas, les taux appliqués en 1995 sont plus faibles que les taux consolidés correspondants.

Les scénarios de politique commerciale retenus ici peuvent paraître trop ambitieux, mais il convient de rappeler que les dirigeants des pays de l'APEC ont décidé, lors de leur réunion à Bogor en novembre 1994, de créer une « zone d'échanges et d'investissement libre et ouverte » d'ici à 2010 pour les pays membres développés et d'ici à 2020 pour les autres. Plus récemment, de nombreux économistes de tous les pays du monde ont souscrit à l'idée lancée par Martin Wolf dans le *Financial Times*, lorsqu'il invitait l'OMC à fixer une date limite pour parvenir à une libéralisation totale des échanges (*Financial Times*, 25 juin 1996). Il y a au moins deux raisons importantes pour fixer une date limite à la libéralisation des échanges aux frontières dans le cadre de la prochaine série de négociations de l'OMC.

La première raison tient au fait que l'OMC, et son prédécesseur le GATT, ont été créés pour promouvoir la libéralisation progressive des échanges. Dans cette optique, le GATT a organisé des négociations pour abaisser les barrières commerciales en « consolidant » les mesures de libéralisation adoptées afin d'éviter un durcissement futur des mesures de protection, et en demandant que les niveaux de protection soient exprimés et maintenus sous forme de droits de douane. Il est donc normal de fixer une date limite pour la suppression totale des droits de douane dans le but d'atteindre un des objectifs les plus importants du GATT/OMC. La deuxième raison, qui est étroitement liée à la première, tient à la prolifération des accords commerciaux préférentiels et aux problèmes qu'ils posent au plan de la clause de la nation la plus favorisée (NPF), disposition fondamentale du GATT qui garantit l'absence de discrimination. La libéralisation totale des échanges mondiaux à une date butoir permettra donc de mettre un terme à la discrimination des politiques commerciales.

On voit donc que les scénarios de simulation présentés ici non seulement reflètent des engagements politiques, mais servent également à conforter le principe de la NPF. De ce point de vue, il est également important de noter que, dans le cadre de ces scénarios, les marges de préférence accordées aux pays en développement par les pays développés seront totalement supprimées lorsque les droits de douane seront ramenés à zéro dans ces derniers pays. Cela a d'importantes implications pour les mesures préférentielles dont bénéficient actuellement les pays en développement (voir l'encadré pour une analyse plus détaillée).

Traitement spécial et différencié

Avant l'Uruguay Round, les pays en développement pouvaient bénéficier d'un traitement spécial et différencié (TSD) dans cinq cas : le premier en vertu de l'accord du GATT de 1947 (Article XVIII, droit de maintenir des restrictions commerciales pour préserver une industrie naissante et l'équilibre de la balance des paiements) ; le deuxième en vertu de la Partie IV de l'accord du GATT de 1964 (exception à la règle des concessions tarifaires réciproques) ; et trois en vertu de la Clause d'habilitation (droit de ne pas signer les codes du Tokyo Round, exception aux dispositions de l'Article XXIV, et légitimation du Système généralisé de préférences).

En vertu du concept de l'unicité de la règle, qui stipule que les membres doivent appliquer pratiquement le même ensemble d'accords pour ce qui est des règles commerciales, l'Uruguay Round restreint l'octroi du traitement spécial et différencié aux pays en développement, sans toutefois le supprimer. Par exemple, les accords de l'Uruguay Round comportent des dispositions particulières en faveur des pays en développement, dispositions qui prévoient en particulier de leur accorder un délai assez long pour honorer progressivement leurs engagements et de réduire leurs obligations dans d'autres secteurs. Toutefois, l'aspect le plus important du TSD est le Système généralisé de préférences (SGP). Ce système permet aux pays développés d'exonérer certaines exportations des pays en développement du traitement de la NPF. Ces exonérations procèdent de politiques autonomes et elles sont maintenues de façon indépendante des résultats de l'Uruguay Round sous le couvert de la Clause d'habilitation.

D'aucun s'interroge toutefois sur l'impact réel du SGP sur les exportations des pays en développement. Premièrement, les préférences commerciales accordées en vertu du SGP ne visent pas à couvrir tous les échanges. Deuxièmement, elles sont accordées ou refusées de façon unilatérale et peuvent faire l'objet de modifications fréquentes. De façon plus générale, on peut se demander si les avantages commerciaux, en principe temporaires, qu'elles offrent aux pays en développement sont en quoi que ce soit un mécanisme approprié pour promouvoir le développement.

Si les études théoriques apportent une réponse claire à ces questions, la réalité est que les pays en développement insistent toujours pour obtenir un TSD compte tenu de leur faible niveau de développement. Ce traitement concerne surtout les pays les moins avancés, un groupe de quelque 48 pays qui restent les maillons faibles de la communauté internationale, et qui sont confrontés à d'importants problèmes structurels, aggravés dans bien des cas par des désastres naturels ou provoqués par l'homme. Leur intégration progressive au système commercial multilatéral, et leur « reclassement » éventuel, sont un objectif prioritaire d'action de la communauté des nations.

Pour évaluer les effets de la libéralisation des échanges, nous avons utilisé la mesure monétaire de la variation de bien-être qui résulte des variations de prix et de revenu liées à la libéralisation des échanges. D'après la formule proposée par Sadoulet et de Janvry (1995), cette mesure est définie comme la somme de la variation du revenu disponible et de la variation de la rente du consommateur qu'entraîne la variation de prix. Ce dernier élément est mesuré comme la différence entre le niveau effectif de dépense et le montant que doit atteindre cette dépense pour obtenir le même niveau d'utilité après le changement de prix⁴. Pour évaluer les effets de la libéralisation des droits de douane sur le bien-être, nous avons calculé cette mesure monétaire pour 2010, qui marquera la libéralisation complète des échanges.

Les plupart des études existantes visent à quantifier l'effet de la libéralisation des échanges sur la base de modèles d'équilibre général, qui ne tiennent pas compte des gains *dynamiques* des échanges. Mais les économistes spécialistes des échanges disent depuis longtemps que les gains de bien-être seraient bien plus importants si l'on tenait compte de l'effet dynamique de la libéralisation des échanges, bien que peu de tentatives aient été faites en ce sens (Rutherford et Tarr, 1998)⁵. L'une des raisons qui expliquent ce manque apparent de recherche empirique tient à la complexité de la relation qui existe entre la politique commerciale et la croissance économique, comme le montre l'analyse exhaustive de Rodrik (1999).

Pourtant, on ne peut expliquer le succès des politiques d'ouverture des dernières décennies si on n'intègre pas correctement les gains dynamiques des échanges dans un modèle d'équilibre général. Ces gains peuvent résulter soit d'une incitation plus forte à comprimer les coûts dans un environnement plus compétitif (efficacité X par exemple), soit d'une quantité plus grande de technologie incorporée importée dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement non substituables (gains de PGF par exemple), qu'il est possible d'obtenir grâce à l'assouplissement des contraintes qui restreignent l'obtention des devises. Dans le contexte d'une analyse en équilibre général, de Melo et Robinson (1990) montrent que le modèle néoclassique standard, dans lequel la PGF est exogène, ne permet pas de suivre avec précision les changements structurels qui caractérisent le processus de développement des pays qui ont adopté des politiques d'ouverture après la guerre. Leur analyse, qui est basée sur des exercices numériques comparatifs, montre qu'en introduisant les externalités liées aux échanges, on peut mieux capter le mode d'industrialisation des pays dont la stratégie de développement est extravertie. Sous cet angle, l'hypothèse classique d'une « PGF exogène » paraît trop restrictive. Nous introduisons donc une externalité marshallienne, qui établit une corrélation positive entre l'intensité des échanges et le niveau de la PGF.

Pour déterminer l'influence des externalités commerciales sur la productivité, on a effectué un test économétrique basé sur des données de panel concernant 63 pays pour la période 1961–95. L'annexe 2 récapitule les résultats de cette analyse en données de panel (tableau 1 de l'annexe). Elle tend à montrer qu'une augmentation de 10 pour cent de l'intensité des échanges (définie comme la somme des exportations et des importations, divisée par le PIB) entraîne une augmentation de 0.9 pour cent de la PGF. Comme nous le verrons de façon plus détaillée à l'annexe 2, cette relation reste très stable lorsqu'on introduit d'autres variables habituellement utilisées dans les équations de croissance et qu'on sélectionne différentes mesures d'intensité des échanges⁶. Au vu de ces résultats, nous avons effectué une nouvelle simulation des scénarios de politique économique, cette fois en tenant explicitement compte du caractère endogène de la PGF. Les deux séries de résultats de simulation sont présentées et analysées dans les paragraphes suivants.

Résultats des simulations

Premièrement, le tableau 2 présente un résumé des résultats des simulations de politique commerciale effectuées sur la base de l'hypothèse d'une PGF *exogène*. Il montre qu'une libéralisation totale des droits de douane applicables aux produits agricoles et industriels (*scénario 1*) se traduirait par des gains de bien-être de 82 milliards de dollars (en prix de 1995), soit à peu près 0.2 pour cent du PIB mondial. On peut scinder cette mesure des gains de bien-être en deux éléments : la variation de la rente du consommateur (A) et la variation du revenu disponible des ménages (B). Le premier élément montre que les gains liés à la rente du consommateur atteindraient 284 milliards de dollars, et que 86 pour cent de ces gains iraient aux économies non membres de l'OCDE. Toutefois, la plus grande partie des gains serait annulée par la réduction du revenu disponible des ménages. En effet, la diminution des droits de douane entraînera une réduction des recettes publiques, qui devra être compensée par une augmentation correspondante des transferts opérés sur le secteur des ménages par le biais d'une hausse d'impôts, laminant ainsi le revenu *disponible* des ménages.

De façon plus générale, les résultats des simulations tendent à montrer que, si l'on retient l'hypothèse d'une PGF *exogène*, une réduction plus importante des droits de douane ne sera pas nécessairement avantageuse pour les pays en développement en raison des contraintes budgétaires auxquelles ils sont confrontés. C'est une différence majeure par rapport aux études sur les simulations de la politique commerciale, comme celle publiée par le Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (1999) et qui montre qu'une libéralisation totale procurerait des gains plus importants qu'une libéralisation partielle. Globalement, les gains 'statiques' résultant d'une libéralisation multilatérale des droits de douane seraient très modestes, tant pour les pays de l'OCDE que pour les pays non membres.

Tableau 2. Effet de la libéralisation multilatérale des droits de douane sur le bien-être

	Variation de la rente du consommateur [A]	Variation du revenu disponible [B]	Gains totaux de bien-être	
			En milliards de \$ (prix de 1995)	En pourcentage du PIB
			[C=A+B]	
<i>Scénario I</i>				
<i>Libéralisation totale des droits de douane dans les pays de l'OCDE et les pays non membres</i>				
Tous pays confondus	284	-202	82	0.2
Pays de l'OCDE	40	24	64	0.2
Pays non membres de l'OCDE	244	-226	18	0.2
<i>Scénario II</i>				
<i>Libéralisation totale des droits de douane dans les pays de l'OCDE combinée à une réduction tarifaire de 50 % dans les pays non membres</i>				
Tous pays confondus	67	6	73	0.2
Pays de l'OCDE	47	-17	30	0.1
Pays non membres de l'OCDE	20	22	43	0.5
<i>Scénario III</i>				
<i>Libéralisation totale des droits de douane dans les pays de l'OCDE et fixation d'un droit uniforme de 5 % dans les pays non membres</i>				
Tous pays confondus	142	-61	81	0.2
Pays de l'OCDE	35	9	44	0.1
Pays non membres de l'OCDE	108	-71	37	0.4

Le tableau 3 présente les résultats des simulations de la politique commerciale effectuées avec une spécification différente, qui implique que le niveau de la PGF est déterminé de façon *endogène* comme une fonction de l'intensité des échanges. Cette simulation fait apparaître un tableau très différent. Elle montre en effet que les gains 'dynamiques' de la libéralisation multilatérale des droits de douane pourraient être très substantiels, en particulier pour les pays non membres de l'OCDE, lorsqu'on rapporte ces gains au PIB de leur économie. Dans le cas d'une libéralisation totale des droits de douane dans les pays de l'OCDE et dans les pays non membres (*scénario I*), le montant total des gains de bien-être atteindrait 1200 millions de dollars, ce qui représente environ 3 pour cent du PIB mondial. Les gains dynamiques que procurent les externalités commerciales positives se manifestent par une augmentation substantielle du revenu disponible des ménages, qui est deux fois et demi plus élevé que les gains classiques liés à la rente du consommateur.

Tableau 3. Effet de la libéralisation multilatérale des droits de douane sur le bien-être avec une productivité totale des facteurs endogène

	Variation de la rente du consommateur	Variation du revenu disponible	Gains de bien-être totaux	
			Milliards de dollars (prix de 1995)	En pourcentage du PIB
	[A]	[B]	[C=A+B]	
<i>Scénario I</i>				
<i>Libéralisation totale des droits de douane dans les pays de l'OCDE et les pays non membres</i>				
Tous pays confondus	337	876	1 212	3.1
Pays de l'OCDE	62	695	757	2.5
Pays non membres de l'OCDE	274	181	455	4.9
<i>Scénario II</i>				
<i>Libéralisation totale des droits de douane dans les pays de l'OCDE combinée à une réduction tarifaire de 50 % dans les pays non membres</i>				
Tous pays confondus	96	816	912	2.3
Pays de l'OCDE	65	555	620	2.1
Pays non membres de l'OCDE	31	261	292	3.1
<i>Scénario III</i>				
<i>Libéralisation totale des droits de douane dans les pays de l'OCDE et fixation d'un droit uniforme de 5 % dans les pays non membres</i>				
Tous pays confondus	192	991	1 183	3.0
Pays de l'OCDE	57	668	724	2.4
Pays non membres de l'OCDE	136	323	459	4.9

Le tableau 3 montre aussi que, dans le cas d'une libéralisation totale des droits de douane, les pays en développement considérés en tant que groupe ont la possibilité de tirer des avantages bien plus importants que les pays de l'OCDE en termes relatifs, avec des gains globaux représentant près de 5 pour cent du PIB des pays en développement en 2010. Du point de vue de ces pays, le *scénario III* (libéralisation partielle des droits de douane avec application d'un taux uniforme de 5 pour cent dans les pays non membres de l'OCDE) serait aussi profitable que le *scénario I* (libéralisation totale des droits de douane) et nettement plus profitable que le *scénario II* (libéralisation partielle des droits de douane avec une réduction linéaire de 50 pour cent dans les pays non membres de l'OCDE). Cela tient à la combinaison de deux effets *contraires* de la libéralisation. Une réduction plus importante des droits de douane se traduit par des gains plus élevés au plan de la rente du consommateur et des gains de productivité plus importants par le jeu des externalités commerciales positives ; mais, elle implique aussi des transferts de revenu plus importants du secteur des ménages à l'État pour compenser la perte

de recettes douanières. Ces transferts ont un effet négatif certain sur le bien-être dans un grand nombre de pays qui maintiennent un régime d'importation caractérisé par des droits de douane élevés.

Enfin, le tableau 4 fait apparaître que, si l'on tient compte de l'effet dynamique d'une libéralisation des échanges, *tous* les pays et régions étudiés, qu'ils fassent ou non partie de la zone de l'OCDE, bénéficieraient d'une libéralisation multilatérale des droits de douane. Certes, certains pourraient en tirer des avantages plus importants que les autres. Parmi les pays Membres de l'OCDE par exemple, le Japon et trois autres pays du Pacifique (l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Corée) obtiendraient des gains estimés à 430 milliards de dollars, soit 6.1 pour cent et 5.4 pour cent de leur PIB respectif. Parmi les pays qui ne font pas partie de la zone de l'OCDE, la Chine et l'Inde, les deux pays les plus peuplés du monde, obtiendraient des gains de bien-être estimés à 160 milliards de dollars, montant qui représente 5.5 pour cent du PIB chinois et 9.6 pour cent du PIB indien. Mais cela ne veut pas dire que d'autres pays en développement plus petits ne bénéficieront pas de la libéralisation des échanges. Le point fondamental qu'il faut souligner ici, c'est que la libéralisation multilatérale des droits de douane touche une large gamme de produits et concerne un grand nombre de pays, et qu'elle peut de ce fait avoir les meilleurs résultats possibles pour tous les pays participants.

Conclusion

Les résultats des simulations de politique commerciale présentées ici tendent à montrer : *premièrement*, que si les gains statiques de la libéralisation multilatérale des droits de douane sont très modestes d'après les estimations effectuées, les effets dynamiques liés à un accès plus large au marché, à la plus grande efficacité des pays concernés et à l'augmentation de la productivité pourraient être très substantiels. Cette analyse prend explicitement en ligne de compte le lien crucial qui existe entre les externalités commerciales et la productivité, ce qui introduit une grande différence dans l'évaluation des gains de bien-être mondiaux liés à la libéralisation multilatérale des droits de douane.

Deuxièmement, l'analyse de la simulation montre que la libéralisation multilatérale des droits de douane serait profitable à *tous* les pays participants dans les trois scénarios différents de politique commerciale, dès lors que l'on tient compte des gains de productivité dynamiques. Il va sans dire que l'on pourrait imaginer bien d'autres scénarios quant aux modalités de la libéralisation future des droits de douane. Il faudrait chercher à déterminer le meilleur scénario possible en étudiant attentivement l'incidence de diverses formules de réduction tarifaire pour

Table 4. Effets de la libéralisation multilatérale des droits de douane sur le bien-être par pays et par région
(avec une productivité globale des facteurs endogène)

	Scénario I		Scénario II Gains de bien-être		Scénario III	
	milliards de \$ (Prix de 1995)	en pourcentage du PIB	milliards de \$ (Prix de 1995)	en pourcentage du PIB	milliards de \$ (Prix de 1995)	en pourcentage du PIB
Tous pays confondus	1 212	3.1	912	2.3	1 183	3.0
Pays de l'OCDE	757	2.5	620	2.1	724	2.4
Pays non membres de l'OCDE	455	4.9	292	3.1	459	4.9
ASE (Autres pays d'Asie de l'Est)	56	4.7	37	3.1	59	5.0
CHN (Chine et Hong Kong)	103	5.5	67	3.6	105	5.6
ECE (Europe centrale et orientale)	15	2.9	11	2.2	16	3.0
EUR (15 UE, pays AELE et Turquie)	96	0.8	66	0.6	86	0.7
IDN (Inde)	13	4.1	8	2.5	13	4.0
IND (Indonésie)	57	9.6	31	5.3	57	9.6
JPN (Japon)	359	6.1	310	5.3	352	6.0
MER (Argentine, Brésil et Chili)	78	4.9	49	3.0	75	4.7
MNA (Moyen-Orient et Afrique du Nord)	16	1.6	11	1.2	17	1.7
NAF (Canada, Etats-Unis et Mexique)	231	2.1	186	1.7	219	2.0
NIS (Communauté des Etats indépendants)	8	1.3	6	0.9	7	1.1
OCD (Australie, Corée et Nouvelle-Zélande)	71	5.4	57	4.3	68	5.2
OLA (Reste de l'Amérique latine)	23	4.5	16	3.2	23	4.5
ROW (Reste du monde)	66	10.3	42	6.6	67	10.5
SAF (Afrique du Sud)	10	5.0	6	3.2	10	4.9
SSA (Afrique subsaharienne)	11	3.7	8	2.7	11	3.7

les pays en développement, et en particulier pour les plus pauvres d'entre eux. Bien que basés sur un modèle très agrégé, les résultats de la simulation montrent que, sur le moyen terme, il y aurait avantage à retenir la formule de droits de douane uniformes et faibles. Cette option contribue aussi à éliminer les inefficacités des régimes douaniers caractérisés par l'existence de droits de douane maximum et la progressivité des droits.

Troisièmement, l'analyse de la simulation montre également qu'une plus grande libéralisation des échanges profiterait davantage aux pays en développement considérés en tant que groupe qu'aux pays de l'OCDE, si l'on exprime les gains procurés en pourcentage du PIB de ces deux groupes de pays. Dans l'intérêt même des pays en développement, il serait donc souhaitable qu'ils participent plus activement et plus efficacement aux négociations.

Quatrièmement, tout effort futur de libéralisation de droits de douane doit tenir dûment compte du fait que les pays en développement sont fortement tributaires de leurs recettes douanières. Dans les pays non membres de l'OCDE, ces recettes représentent en moyenne plus d'un quart des recettes publiques⁷, contre 4 pour cent seulement dans les pays Membres de l'OCDE. La libéralisation future des échanges pèsera donc lourdement sur les budgets du premier groupe de pays, et ils devront opérer des ajustements substantiels de leur système fiscal national pour maintenir la neutralité des recettes budgétaires. Les résultats de la simulation mettent en évidence l'importance de cet effet budgétaire sur le bien-être net d'un pays. Pour tirer tous les avantages de la future libéralisation des échanges, les pays en développement doivent faire un effort important pour améliorer leur situation budgétaire parallèlement à la libéralisation des échanges. Si nécessaire, les pays Membres de l'OCDE doivent les encourager et les aider dans cette entreprise en apportant une aide au développement bien coordonnée.

Cinquièmement, dans cette analyse, nous n'avons pas cherché à incorporer les effets de la libéralisation des échanges de services, à la fois pour des problèmes méthodologiques et pour des problèmes de données⁸. Certaines études empiriques, telles que celle du Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce extérieur (1999), tendent à montrer que les gains de bien-être liés à la réduction des obstacles aux échanges de services pourraient être aussi importants que les gains liés à la libéralisation des échanges de marchandises. Cela signifie que les gains *potentiels* d'une libéralisation ultérieure des échanges qui engloberait à la fois les marchandises et les services seraient bien plus importants que ceux qui sont présentés et analysés ici.

Sixièmement, dans l'optique des remarques ci-dessus, il faudrait tenir davantage compte de la relation complémentaire entre la libéralisation des marchandises et la libéralisation des services lorsque l'on examine les liens entre les externalités commerciales et la productivité. Il est d'une importance capitale de mettre en place des secteurs de services plus efficaces et plus dynamiques afin de faciliter les flux d'échanges et d'investissement vers les pays en développement. Amjadi *et al.* (1996) soulignent que les infrastructures de transport déficientes qui caractérisent la plupart des pays africains ont des effets préjudiciables sur les échanges.

Enfin, il importe de souligner que les gains dynamiques liés aux échanges ne seront pas obtenus automatiquement. Pour pouvoir en profiter, les pays en développement, et les pays les moins avancés en particulier, doivent prendre des mesures pour maintenir la stabilité macro-économique et poursuivre des réformes complémentaires sur d'autres fronts afin d'améliorer la réaction de l'offre intérieure aux opportunités du marché — et aux difficultés — liées à la future libéralisation des échanges. Assurément, cela est plus facile à dire qu'à faire, et la tâche est particulièrement difficile pour les pays à faible revenu et à croissance faible. Pour les entreprises travaillant dans les secteurs qui bénéficient d'importantes mesures de protection gouvernementales, l'ouverture des frontières nationales et l'ajustement à la concurrence étrangère qui s'en suivra se traduiront par une perte de privilèges et des difficultés économiques. Mais cet ajustement est une source importante de gains de productivité et d'amélioration du revenu réel pour la société dans son ensemble. C'est un domaine où l'aide au développement devrait jouer un rôle catalyseur en aidant les pays les moins bien armés à renforcer leur compétitivité et à promouvoir le commerce extérieur.

On voit donc que l'impulsion donnée à la nouvelle série de négociations commerciales qui va s'ouvrir à Seattle à l'automne 1999 dans le cadre de la troisième réunion ministérielle de l'OMC offre aux pays favorables aux réformes une chance qu'il leur faut saisir. Non seulement les pays en développement doivent se féliciter de l'ouverture de ces négociations, mais ils doivent également se préparer à s'impliquer pleinement dans le processus et à en accepter les résultats. Ils doivent aussi contribuer en tant que partenaires à part entière à la détermination des règles et des pratiques qui seront élaborées à cette occasion.

Notes

1. Voir également Goldin, Knudsen et van der Mensbrugge (1993).
2. Les sept séries de négociations qui ont précédé l'Uruguay Round ont permis de ramener les droits de douane moyens (pondérés par les échanges) appliqués à la nation la plus favorisée pour les biens industriels d'un taux maximum de 40 pour cent à la fin de la seconde guerre mondiale à 6 pour cent environ à la fin du Tokyo Round (1973–79). L'Uruguay Round (1986–94) a permis d'abaisser encore les droits de douane moyens pondérés par les échanges à 4 pour cent (Safadi et Laird, 1996).
3. La liste des 16 pays et régions est donnée à l'annexe 3.
4. Voir l'annexe 1 pour une description plus détaillée de la mesure de bien-être utilisée dans cette étude.
5. McKibbin (1999) fait exception.
6. Dans leurs équations de croissance de divers pays, Sachs et Warner (1997) trouvent également une relation positive entre l'ouverture commerciale et les gains de productivité. Voir également Chand (1999), qui montre qu'une diminution de la protection entraîne en général une augmentation de la PGF dans les industries manufacturières australiennes.
7. Devarajan, Go et Li (1999) montrent que les recettes douanières représentent 27 pour cent des recettes publiques des pays d'Afrique subsaharienne, pourcentage qui dépasse les 40 pour cent dans certains pays de la région. Ils indiquent que, compte tenu de la fourchette possible d'élasticités, la réforme des droits de douane pourrait difficilement s'autofinancer. Voir également Ebrill, Stotsky et Gropp (1999) pour une analyse plus approfondie de la question.
8. Voir par exemple OCDE (1999b) pour un examen détaillé de ces problèmes.

Annexe 1

Le modèle de simulation de la politique commerciale

Le *modèle de simulation de la politique commerciale* est une variante du *modèle LINKAGE* mis au point par le Centre de Développement de l'OCDE afin d'analyser l'évolution des relations entre les pays Membres de l'OCDE et les pays non membres (OCDE, 1997a). On trouvera une description technique détaillée de ce modèle dans OCDE (1997b).

Le *modèle de simulation de la politique commerciale* est un modèle dynamique d'équilibre général qui représente le comportement des agents économiques en prenant appui sur la théorie économique néoclassique. Il modélise toutes les activités de 16 pays et régions en situation d'équilibre général (voir annexe 3), ces économies étant reliées entre elles par les échanges internationaux. Les paragraphes qui suivent donnent une description succincte des principales caractéristiques du modèle.

L'offre : La production est modélisée au moyen de fonctions emboîtées à élasticité constante de substitution (CES), qui représentent les relations de substitution et de complémentarité entre les divers moyens de production : le capital, le travail, la terre, les engrais, l'énergie et d'autres biens intermédiaires. On admet que les producteurs cherchent à minimiser leurs coûts et qu'ils sont soumis à des rendements d'échelle constants. Le modèle applique la notion de générations de capital pour distinguer le processus qui consiste à allouer le capital déjà installé, du processus qui résulte d'un investissement contemporain (fonction de production putty/semi-putty). Le "nouveau" capital peut être alloué de façon plus flexible que le capital "ancien". Il remplace plus facilement d'autres moyens de production.

La demande : On détermine la demande des ménages en maximisant la fonction d'utilité¹ soumise aux contraintes du revenu après impôt et du vecteur des prix à la consommation. Le calibrage du modèle détermine un minimum de subsistance par habitant pour chaque produit, dont la consommation globale augmente en fonction du nombre des habitants de chaque pays ou de chaque région, tandis que la demande restante est calculée à l'aide d'un processus

d'optimisation. La demande des administrations publiques et la demande d'investissement sont désagrégées par secteur d'activité à l'aide de fonctions à coefficient fixe, une fois que leur valeur totale est déterminée.

Les échanges internationaux : Le modèle est fondé sur l'hypothèse que les marchandises provenant de zones géographiques différentes ne sont pas parfaitement substituables². La demande d'importation est déterminée à l'aide d'une fonction CES des produits locaux et des produits d'importation. L'offre d'exportation est modélisée de façon symétrique à l'aide de fonctions à élasticité constante de transformation (CET). Les producteurs commencent par décider s'ils vont écouler leur production sur le marché intérieur ou sur les marchés étrangers, selon les prix relatifs pratiqués sur ces marchés. Dans un deuxième temps, les importateurs (exportateurs) sélectionnent le choix optimal de la demande (de l'offre) offert par les régions, là encore en fonction des prix relatifs des importations (exportations) et du degré de substitution entre les régions.

Bouclage et dynamique du modèle : La condition d'équilibre de la balance des paiements est combinée avec d'autres règles de bouclage pour que le modèle puisse être résolu pour chaque période. Premièrement, les transferts de capital sont exogènes et déterminent la balance commerciale. Deuxièmement, l'excédent/le déficit public est exogène, et le barème de l'impôt sur le revenu des ménages varie de façon à obtenir une position nette prédéterminée des finances publiques. Troisièmement, l'investissement est traité comme « étant mû par l'épargne », celle-ci provenant des ménages, des entreprises, des administrations publiques et de l'étranger. Le cheminement dynamique séquentiel du modèle résulte de cette règle de bouclage. En d'autres termes, une variation de l'épargne influe sur l'accumulation du capital dans la période suivante. Quatrièmement, parmi les différents facteurs qui influent sur le sentier de croissance de l'économie, les taux de croissance de la population, du travail, de l'offre de terre et de la productivité globale des facteurs (PGF) sont déterminés de façon exogène³. Enfin, on admet que les agents économiques sont myopes, et qu'ils fondent leurs décisions sur des anticipations statiques.

Bien-être : La mesure de la variation du bien-être résultant de la libéralisation des échanges que l'on a retenue est celle de la « *variation compensatoire* » (« VC ») proposée par Sadoulet et de Janvry (1995). C'est une mesure monétaire de la variation du bien-être résultant de la variation des prix et des revenus qu'entraîne la libéralisation des échanges. Appelons E la fonction de dépense représentant le revenu minimum qui est nécessaire pour atteindre le niveau d'utilité, u , à un prix donné, p . VC peut alors être exprimé sous la forme $(y^* - y) + (E(p, u) - E(p^*, u))$, y étant le revenu disponible, et l'astérisque représentant la valeur de y après la période de réforme. Le premier terme, $y^* - y$, mesure l'augmentation (ou la diminution) du

revenu disponible après la variation de prix. Le deuxième terme mesure la variation de la rente du consommateur, c'est-à-dire la différence entre la dépense effective et le montant de dépense nécessaire pour atteindre le même niveau d'utilité après le changement de prix. Si la différence est positive, la libéralisation des échanges permet aux consommateurs d'atteindre le même niveau d'utilité en dépensant moins qu'auparavant.

Base de données et calibrage : Les paramètres utilisés dans ce modèle sont calibrés de façon à reproduire les flux observés indiqués dans la base de données GTAP (version 4.0) pour 1995. En plus de cette base de données, nous avons utilisé les statistiques de la Banque mondiale (1999) pour décomposer l'épargne nationale entre l'épargne privée et l'épargne publique. La version actuelle du modèle désagrège l'activité économique mondiale en 16 pays et régions (voir ci-après) et 4 secteurs d'activité – l'agriculture, l'énergie, les produits manufacturés et les services. Le modèle est résolu pour toutes les années de la période 1995–2010.

Annexe 2

Ouverture sur l'extérieur et productivité : un lien crucial

Pour déterminer dans quelle mesure l'ouverture sur l'extérieur peut influencer sur la productivité, nous avons effectué une analyse économétrique en données de panel avec un échantillon de 63 pays couvrant année par année la période 1961–95⁴. La forme suivante d'une fonction de production Cobb–Douglas avec des rendements d'échelle constants a été estimée :

$$\ln y_{i,t} = A_i + g_i t + \gamma_i + \alpha \ln k_{i,t} + \beta \ln O_{i,t} + u_{i,t} \quad (1)$$

i étant le pays et t , l'année. Dans cette équation, le PIB par habitant (y) est défini comme étant une fonction du stock de capital physique par habitant (k), de l'indice d'intensité des échanges (O) et du résidu (u). Nous introduisons également dans l'équation (1) des variables accessoires (A_i , le niveau initial de la PGF) et des tendances (g_i , le progrès technique exogène) caractéristiques des différents pays, ainsi qu'un effet fixe spécifique de la période considérée (γ_i) afin de tenir compte des chocs temporels qui se produisent simultanément dans tous les pays.

En ce qui concerne la spécification de l'équation (1), il peut être utile de faire deux brèves remarques. Premièrement, il est bien connu qu'une différence dans la taille d'une économie peut influencer sur le niveau d'intensité des échanges d'un pays. Dans notre exemple, le niveau moyen de l'intensité des échanges observé pendant la période 1961–95 varie grandement d'un pays à l'autre. Par exemple, lorsqu'on l'exprime comme la somme des importations et des exportations en pourcentage du PIB, on trouve pour cette période une valeur de 112 pour la Belgique et de 16 pour les États–Unis. Tout biais résultant de différences dans la taille des pays doit donc être corrigé. Dans l'équation de régression (1), on introduit les effets fixes spécifiques du pays considéré, de sorte que ce qui compte pour notre analyse des données de panel, ce n'est pas le niveau effectif de l'intensité des échanges en tant que tel, mais son écart relatif par rapport à la moyenne d'un pays considéré individuellement. Dans notre exemple, cela signifie qu'une augmentation de 11.2 points de pourcentage de l'intensité des échanges en Belgique aura le même impact

sur la productivité qu'une augmentation de 1.6 points de pourcentage aux États-Unis. Deuxièmement, cet effet n'est pas considéré comme permanent, en ce sens qu'une augmentation de l'intensité des échanges va influencer sur le *niveau* de la PGF, mais non sur son taux de croissance. Par conséquent, si on observe des rendements décroissants pour le capital, ce modèle est théoriquement comparable aux modèles de « convergence conditionnelle » des ouvrages sur la croissance économique.

Les données initiales concernant les variables relatives au PIB, à la population active, à l'investissement et à l'intensité des échanges sont tirées de la Banque mondiale (Banque mondiale, 1999). Pour déterminer les valeurs relatives au stock de capital physique, nous avons extrapolé pour la période 1991–95 les données fournies par Nehru et Dareshwar (1993) en nous basant sur les chiffres récents de l'investissement. Le choix des mesures d'intensité des échanges pose assurément un problème délicat pour l'analyse empirique. Le ratio de la somme des importations et des exportations au PIB, qui est l'une des mesures les plus fréquemment utilisées dans les travaux publiés, est critiqué car il ne reflète pas nécessairement l'impact des politiques commerciales (Pritchett, 1996). Mais l'objet de notre analyse de régression n'est pas d'évaluer la relation entre la politique commerciale et la croissance économique, mais d'examiner l'importance relative des externalités commerciales en estimant la relation entre les intensités commerciales observées et le niveau de la PGF. En outre, un débat récent⁵ concerne la question du choix des exportations *par opposition* aux importations comme mesure permettant d'isoler l'incidence réelle des échanges sur la croissance. Même si elle est importante pour les recommandations touchant l'action des pouvoirs publics, cette question n'a pas d'incidence cruciale dans un cadre d'analyse de l'équilibre général, où le solde des échanges est fixé. C'est pourquoi nous retenons le ratio de la somme des importations et des exportations au PIB comme mesure de l'intensité des échanges. Cette variable, de même que le stock de capital par habitant, est décalée d'un an pour réduire le biais de simultanéité⁶.

Les résultats de l'estimation de l'équation (1) sont récapitulés dans le tableau 1 de l'annexe. Dans la colonne [1], l'élasticité du PIB par habitant par rapport aux mesures décalées du capital physique par habitant (k) est estimée à 0.34, tandis que l'élasticité correspondante de l'intensité des échanges (O) est de 0.09. Les deux élasticités sont statistiquement significatives au niveau de 1 pour cent. Les tests effectués à l'aide de la méthode élaborée par Levin et Lin (1993) pour les données de panel montrent que les résidus estimés sont stationnaires. L'estimation des modèles à correction d'erreur confirme le caractère de long terme de cette relation.

Annexe Tableau 1- Ouverture sur l'extérieur et productivité
Résumé des résultats de l'analyse de régression

Variables explicatives	Variable dépendante : y								
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]
k	0.34(13.2)	0.36(6.6)	0.31(5.4)	0.35(13.2)	0.34(13.1)	0.34(11.8)	0.30(10.4)	0.34(14.4)	0.35(14.4)
o	0.09(6.7)	0.09(5.6)				0.08(5.2)	0.10(6.6)	0.08(7.0)	0.08(6.9)
op			0.06(3.4)						
m				0.08(6.2)					
x					0.08(6.5)				
tot							0.07(4.5)		
l							-0.02(8.6)		
g							-0.08(5.7)		
h									0.09(1.6)
Obs	2 205	1 320	1 320	2 205	2 205	1 925	1 925	1 794	1 794
Pays	63	66	66	63	63	55	55	69	69
Période	61-95	76-95	76-95	61-95	61-95	61-95	61-95	62-87	62-87
R2 ajusté	0.9989	0.9995	0.9995	0.9989	0.9989	0.9992	0.9993	0.9997	0.9997

Notes :
y PIB par habitant
k Capital physique par habitant décalé
o Ratio décalé de la somme des exportations et des importations au PIB en dollars
op Ratio décalé de la somme des exportations et des importations au PIB sur la base des parités du pouvoir d'achat
m Ratio décalé des importations au PIB
x Ratio décalé des exportations au PIB
tot Termes de l'échange
l Déflateur du PIB
g Consommation publique en pourcentage du PIB
h Nombre moyen d'années d'étude de la population adulte
Toutes les variables sont exprimées en logarithmes naturels
Les chiffres entre parenthèses représentent la valeur du coefficient t de Student.

Sources : Banque mondiale (1999) et Nehru et Dareshwar (1993).

Les colonnes [2] à [5] montrent clairement que la relation entre l'intensité des échanges et la PGF ne change pas beaucoup selon la mesure utilisée pour l'intensité des échanges. Si l'utilisation du PIB exprimé en parités du pouvoir d'achat entraîne une élasticité plus faible de 0.06, deux autres mesures, l'une basée sur les exportations et l'autre sur les importations, font apparaître une élasticité plus forte de 0.08. De même, les résultats des colonnes [6] à [9] montrent que cette relation est très robuste dans une fourchette de 0.08 – 0.10 lorsque l'on introduit les paramètres classiques d'état stationnaire, à savoir les termes de l'échange, le taux d'inflation, la consommation des administrations publiques et le capital humain. En conclusion, les résultats de notre analyse des données de panel confirment le caractère significatif des externalités commerciales, qui établissent un lien crucial entre l'ouverture sur l'extérieur et la productivité.

Annexe 3

Concordance régionale pour le modèle de simulation de la politique commerciale

1	ASE	Autres pays d'Asie de l'Est <i>Taipei chinois, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande</i>
2	CHN	Chine et Hong Kong
3	ECE	Europe centrale et orientale (*) <i>Albanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie</i>
4	EUR	Union européenne (15), pays AELE et Turquie <i>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie</i>
5	IND	Inde
6	IDN	Indonésie
7	JPN	Japon
8	MER	Argentine, Brésil, Chili
9	MNA	Moyen-Orient et Afrique du Nord <i>Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Emirats arabes unis, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, Syrie, Tunisie, Yémen</i>
10	NAF	Canada, Mexique, Etats-Unis
11	NIS	Nouveaux Etats Indépendants <i>Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Estonie, Géorgie, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan</i>
12	OCDE	Australie, Nouvelle-Zélande, Corée
13	OLA	Reste de l'Amérique latine <i>Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, St.-Kitts-et-Nevis, Ste-Lucie, St.-Vincent, Trinité-et-Tobago, Bolivie, Colombie, Equateur, Guyane, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay, Venezuela</i>
14	ROW	Reste du monde <i>Bangladesh, Bhoutan, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Afghanistan, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Brunei, Cambodge, Chypre, Croatie, Fidji, Kiribati, Laos, Liechtenstein, Macédoine (ex-République de Yougoslavie), Malte, Monaco, Mongolie, Myanmar, Nauru, Corée du Nord, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Saint-Marin, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Viet Nam, Samoa-occidentale, Yougoslavie (Serbie et Monténégro)</i>
15	SAF	Afrique du Sud
16	SSA	Afrique subsaharienne <i>Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tome & Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zaire, Zambie, Zimbabwe</i>

(*) Trois pays de l'OCDE, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque, sont classés dans le groupe "Europe centrale et orientale" en raison de la concordance régionale définie par la base de données GTAP (version 4) pour l'année de référence 1995.

Notes aux Annexes

1. Les fonctions de la demande utilisées dans le modèle LINKAGE sont basées sur le système linéaire de dépenses développé (ELES), mis au point à l'origine par Lluch (1973). L'utilité des ménages est une fonction positive de la consommation et de l'épargne.
2. Armington (1969).
3. Les taux de croissance exogènes de la PGF sont calculés de façon à reproduire les prévisions de PIB de la Banque mondiale dans le scénario de référence. Dans les simulations où les gains dynamiques de la libéralisation sont pris en ligne de compte, les gains de PGF sont recalculés pour intégrer également les variations endogènes des intensités commerciales.
4. Les pays et les périodes sont choisis de manière à maximiser le nombre d'observations pour un panel cylindré.
5. Voir par exemple Clerides, Lach et Tybout (1998) et Dessus (1999).
6. Les tests de spécification d'Hausman montrent que les deux variables contemporaines ne sont pas exogènes. Les instruments utilisés pour ces tests sont les termes de l'échange et la population.

Bibliographie

- AMIADI, A., U. REINCKE ET A. J. YEATS (1996), *Did External Barriers Cause the Marginalization of Sub-Saharan Africa in World Trade?*, World Bank Discussion Paper No. 348, Banque mondiale, Washington, D.C.
- APEC (1999), "Meeting of APEC Ministers Responsible for Trade: Statement of the Chair", Auckland, Nouvelle-Zélande, 29-30 juin 1999.
- ARMINGTON, P. (1969), "A Theory of Demand for Products Distinguished by Place of Production", *IMF Staff Papers*, Vol. 16(1).
- BANQUE MONDIALE (1999), *Indicateurs du développement dans le monde*, CD-ROM, Washington, D.C.
- BERGSTEN, C.F. (1999), "The Global Trading System and the Developing Countries in 2000", Working Paper 99-6, the Institute for International Economics, Washington, D.C.
- BRITTAN, L. (1999), "Why do We Need a New Round?", allocution prononcée à la London School of Economics, 1er juillet 1999 (disponible sur Internet : www.europa.eu.int/comm/dg01/newround.)
- CHAND, S. (1999), "Trade Liberalisation and Productivity Growth: Time Series Evidence from Australian Manufacturing", *Economic Record*, Vol. 75.
- CLERIDES, S., S. LACH ET J. TYBOUT (1998), "Is Learning by Exporting Important? Micro-Dynamic Evidence from Colombia, Mexico and Morocco", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 113(3).
- CNUCED (1997), *The Uruguay Round and Its Follow-up: Building A Positive Agenda for Development*, Nations Unies, New York et Genève.
- COLLIER, P. ET J.W. GUNNING (1999), "Explaining African Economic Performance", *Journal of Economic Literature*, Vol. 37, mars.
- COMMISSION EUROPÉENNE (1999), "The EU Approach to the Millennium Round" (disponible sur le site Internet: www.europa.eu.int/comm/dg01/newround).
- DE MELO, J. ET S. ROBINSON (1990), "Productivity and externalities: models of export-led growth", *Policy Research Working Paper*, No. 387, Banque mondiale, Washington D.C.

- DESSUS, S. (1999), "Total Factor Productivity and Outward Orientation in Taiwan: What is the Nature of the Relationship?" dans *Economic Efficiency and Productivity Growth in the Asia Pacific Region*, FU, HUANG ET LOVELL (dir. pub.), Edward Elgar Publishing Limited.
- DEVARAJAN, S., D.S. GO ET H. LI (1999), "Quantifying the Fiscal Effects of Trade Reform", *Policy Research Working Paper* No. 2162, Banque mondiale, Washington, D.C., August.
- EBRILL, L., J. STOTSKY ET R. GROPP (1999), "Revenue Implications of Trade Liberalisation", *Occasional Paper* No.180, Fonds monétaire international, Washington D.C.
- GOLDIN, I., O. KNUDSEN ET D. VAN DER MENSBRUGGHE (1993), *Trade Liberalisation: Global Economic Implications*, OCDE et Banque mondiale.
- KRUEGER, A. (1999), "The Developing Countries and the Next Round of Multilateral Trade Negotiations", *The World Economy*, Vol. 22, No. 7, septembre.
- LEVIN, A. ET C.-F. LIN (1993), "Unit Root Tests in Panel Data: New Results", *Discussion Paper* No. 93-56, Université de Californie, San Diego.
- LLUCH, C. (1973), "The Extended Linear Expenditure System", *European Economic Review*, Vol. 4.
- McKIBBIN, W.J. (1999), "Trade Liberalisation in a Dynamic Setting", Rapport préparé pour la 2ème Conférence annuelle sur l'analyse de l'économie mondiale, qui s'est tenue au Danemark du 19 au 21 juin 1999.
- MARTIN, W. ET T.W. HERTEL (1999), "Developing Country Interests in Liberalising Manufactures Trade", Rapport préparé pour la 2ème Conférence annuelle sur l'analyse de l'économie mondiale, qui s'est tenue au Danemark du 19 au 21 juin 1999.
- MARTIN W. ET A. WINTERS (dir. pub.) (1995), "The Uruguay Round and the Developing Countries", *World Bank Discussion Paper* N° 307, Banque mondiale, Washington, D.C.
- MINISTÈRE AUSTRALIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (1999), *Global Trade Reform: Maintaining Momentum* (disponible sur le site Internet : www.dfat.gov.au).
- NEHRU, W. ET A. DHARESHWAR (1993), "A New Database on Physical Capital Stock: Sources, Methodology and Results", *Revistas de Análisis Económico*, Vol. 8 (1).
- OCDE (1993), "Assessing the Effects of the Uruguay Round", *Trade Policy Issues* No. 2, Paris.
- OCDE (1997a), *Le monde en 2020 : vers une nouvelle ère mondiale*, Paris.
- OCDE (1997b), "The Linkage Model: a Technical Note", CD/R/(97)2, Centre de Développement, mai, Paris.
- OCDE (1999a), « Examen des tarifs douaniers. Note de synthèse », TD/TC(99)7/REV2 et TD/TC(99)7/ANN/REV2, Direction des Échanges, juin, Paris.

- OCDE (1999b), « Evaluation des obstacles aux échanges de services », TD/TC/SE(99)3, Direction des Échanges, juin, Paris.
- PRITCHETT, L. (1996), "Measuring Outward Orientation in LDC's: Can It Be Done?", *Journal of Development Economics*, Vol. 49 (2).
- RODRIG, D. (1999), "Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence", *NBER Working Paper* No. 7081, avril, Cambridge, MA.
- RUTHERFORD, T. ET D. TARR (1998), "Trade Liberalization and Endogenous Growth in a Small Open Economy: A Quantitative Assessment", *Policy Research Working Paper*, No. 1970, Banque mondiale, Washington D.C.
- SACHS, J. ET A. WARNER (1997), "Fundamental Sources of Long-Run Growth", *American Economic Review*, Vol. 87, No. 2, mai.
- SADOULET, E. ET A. DE JANVRY (1995), *Quantitative Development Policy Analysis*, John Hopkins University Press, Baltimore.
- SAFADI, R. ET S. LAIRD (1996), "The Uruguay Round and Developing Countries", *Journal of World Development*, Vol. 24, No. 7, juillet.
- SHORT, C. (1999), "Future Multilateral Trade Negotiations : a 'Development' Round ?", Discours devant la CNUCED, Genève, mars.

Autres titres dans la série

Ajustement et équité (N° 1)

par Christian Morisson, janvier 1992

La Gestion de l'environnement dans les pays en développement (N° 2)

par David Turnham, avec Leif E. Christoffersen et J. Tomas Hexner, avril 1992

La Privatisation dans les pays en développement : réflexions sur une panacée (N° 3)

par Olivier Bouin, avril 1992

Vers la liberté des mouvements de capitaux (N° 4)

par Bernhard Fischer et Helmut Reisen, avril 1992

La Libéralisation des échanges : quel enjeu ? (N° 5)

par Ian Goldin et Dominique van der Mensbrugghe, juin 1992

Vers un développement durable en Afrique rurale (N° 6)

par David O'Connor et David Turnham, janvier 1993

Création d'emploi et stratégie de développement (N° 7)

par David Turnham, juillet 1993

Les Dividendes du désarmement : défis pour la politique de développement (N° 8)

par Jean-Claude Berthélemy, Robert S. McNamara et Somnath Sen, avril 1994

Réorienter les fonds de retraite vers les marchés émergents (N° 9)

par Bernhard Fischer et Helmut Reisen, janvier 1995

Quel cadre institutionnel pour le secteur informel ? (N° 10)

par Christian Morisson, octobre 1995

Les Défis politiques de la globalisation et de la régionalisation (N° 11)

par Charles Oman, juin 1996

Quelles politiques pour un décollage économique ? (N° 12)

par Jean-Claude Berthélemy et Aristomène Varoudakis, septembre 1996

La faisabilité politique de l'ajustement (N° 13)

par Christian Morisson, octobre 1996

Politiques de biotechnologie pour l'agriculture des pays en développement (N° 14)

par Carliene Brenner, avril 1997

La réforme des fonds de pension : leçons d'Amérique latine (N° 15)

par Monika Queisser, janvier 1999

Au lendemain de la crise asiatique : comment gérer les flux de capitaux ? (N° 16)

par Helmut Reisen, janvier 1999

Gouvernance participative : le chaînon manquant dans la lutte contre la pauvreté (N° 17)

par Hartmut Schneider, avril 1999